



**CHARTREUSE RUGBY CLUB**

# Livret Partenaires

SAISON 2022 - 2023



# Présentation



- . Chartreuse Rugby Club: Association loi 1901
- . Un Club de Rugby structuré et composé d'environ 300 licenciés
- . Des nouveaux locaux
- . 2 salariés diplômés à temps complet
- . 1 apprenti BPJEPS
- . 1 apprenti France 2023
- . 1 Service Civique
- . Une école de Rugby labellisée 1 étoile en 2021 et 2 étoiles en 2022 et autonome
- . Une équipe M16 en entente avec le RC Motterain
- . Des éducateurs bénévoles, passionnés et tous diplômés
- . Des Séniors évoluant en Promotion d'Honneur pour la 6ème année consécutive
- . Une participation à la vie associative locale
- . Des valeurs: Respect, Courage, Solidarité, Discipline, Travail
- . Une mascotte: Poum Baah
- . Un ramassage scolaire et un temps de devoirs pour les M12, M14 et M16 entièrement financés par le Club
- . 2 MiniBus
- . Un site Web, une page FACEBOOK, un Instagram, une boutique
- . Des supporters

# Des manifestations, Une visibilité

- . Forum des associations
- . Soirée Bière
- . Beaujolais nouveau / Diots au Marché
- . Arbre de Noël de l'Ecole de Rugby
- . Matinée Huîtres
- . Matinée Boudins
- . Soirée BODEGA
- . Journées « Découverte du Rugby »
- . Journée du Club
- . Concours de Pétanque du 14 Juillet
- . 2 stages de rugby annuels durant les vacances scolaires de Toussaint et de Printemps
- . Des Evénements Extra-ordinaires (Spectacle de Papagalli ...)



***Vous pouvez être le parrain d'UN évènement (fourniture tenues, goodies, verres, mise en avant de votre société ...) TARIF et PRESTATIONS à définir***

# Un Palmarès



- . 1985: Création du Club de Rugby . 1987: Naissance de l'EDR
- . 1995/1996: Champions des Alpes 4ème Série
- . 1997/1998: Champion des Alpes 3ème Série
- . 2004/2005: Champion des Alpes 4ème Série
- . 2015/2016: Champion des Alpes 3ème Série
- . 2016/2017: Montée en PH
- . 2017/2018: 5ème de PH
- . 2018/2019: Défaite en 8ème de finale d'accession à l'Honneur
- . 2019/2020: 2ème de promotion d'Honneur (pas de Phases Finales COVID) et 6ème / 38 AURA
- . 2020/2021: Invaincu avant l'arrêt du championnat
- . 2021/2022: Equipe Première et Equipe Reserve finissent 2ème de Championnat et sont qualifiées toutes les 2 pour les phases finales.



# Panneau Main courante

Panneau 700 mm x 1500 mm



**350 €** / an Contrat sur 3 ans

# Minibus



Encart publicitaire sur l'arrière ou le côté du véhicule  
**900 € / an** ou **500 € / an** Contrat sur 3 ans

# Ballon du Match - Réception

**DIMANCHE 31 OCTOBRE**



BUVETTE ET  
PETITE  
RESTAURATION  
VENTE DE DIOTS  
À PARTIR DE 11H



OUVERTURE DE  
LA BUVETTE A  
PARTIR DE 11 H

**13 H 45 COUP D'ENVOI RESERVE  
15 H 00 EQUIPE PREMIERE**



STADE CHARLES BOURSIER  
38380 SAINT LAURENT DU PONT



Parution sur l'affiche du Match  
Coup d'envoi par le partenaire

**250 €**

# Ballons personnalisés CRC et votre Entreprise



**30** ballons de match **taille 5**: 889,50 € HT (29,65 € le ballon)

**50** ballons d'entraînements **taille 3, 4 ou 5**: 815 € HT (16,30 € HT le  
ballon)

ou

**100** ballons d'entraînements **taille 3, 4 ou 5**: 1439 € HT (14,39 € HT  
le ballon)

# Pourquoi devenir partenaire ?

## **Pour la visibilité, le développement du réseau et de la clientèle !**

Vous êtes chef d'entreprise, artisan, professionnel indépendant,... Acteur économique de notre territoire, vous souhaitez développer localement votre image et vous implanter dans le tissu social et sportif, vous inscrire dans un projet sportif de promotion du rugby, ou tout simplement développer votre réseau. Nous cherchons à faire grandir ce réseau de partenaires, atout indispensable à la pérennisation et au développement du club et du rugby.

## **Pour profiter, par votre don, d'une réduction d'impôt !**

Grâce à la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 dite "Loi Aillagon", le droit fiscal français dispose d'un des systèmes de mécénat d'entreprise les plus incitatifs. Le don (en numéraire, en nature ou en compétences) consenti par une entreprise à une structure éligible (association, fonds de dotation, fondation, ...) ouvre droit à une réduction d'impôt de 60 % du montant du don (ou de sa valorisation s'agissant du mécénat en nature ou en compétences).

## **Le mécénat : pas réservé aux grandes entreprises !**

La loi n'impose aucun montant minimal de chiffre d'affaires ni de don. Cette souplesse permet à chaque entreprise, quelle que soit sa taille, de soutenir les projets qu'elle choisit et de profiter de l'avantage fiscal lié au mécénat.

# Convention de partenariat

Entre les soussignés

Le **CHARTREUSE RUGBY CLUB** ayant son siège social 13 Rue Pasteur 38380 SAINT LAURENT DU PONT  
représentée par Mme PELLEGRINI Alexandra , Présidente

et

L'entreprise mécène (nom et adresse, forme juridique – entreprise individuelle, SARL, SA représentée par gérant,  
président, etc.) .....

.....  
.....

Il est convenu et décidé ce qui suit :

1. La présente convention a pour objet de définir les conditions du soutien à l'association : CRC
2. L'entreprise mécène versera à l'association la somme de ..... €

Et/ou

L'entreprise mécène s'engage à apporter, mettre à disposition, prêter à l'association : le matériel, le local, le personnel suivant : représentant une valeur de .....€

Et/ou

L'entreprise mécène s'engage à réaliser au profit de l'association la prestation suivante, évaluée à ..... € :  
(expertise de financement, étude juridique, travaux de tenue de comptabilité, d'imprimerie, prestation de transport, de communication, etc.)

3. L'association s'engage à faire figurer le nom de l'entreprise donatrice sur les supports d'information de l'association.

4. Durée de la présente convention - La convention est conclue pour une durée de .....an(s). Elle prend effet le jour de sa signature pour les 2 parties et sera échue de plein droit à la fin de la durée précitée.

5. Renouvellement - La présente convention pourra faire l'objet d'un renouvellement dans les conditions définies par les 2 parties lors d'un rendez-vous de bilan à la demande de l'une ou l'autres parties, permettant de faire le point sur l'année passée.

Date, lieu et signatures :

A ..... le .....

Représentant de l'entreprise

Représentant de l'association

N'hésitez pas à nous contacter, nous avons certainement l'offre adaptée à votre budget pour un partenariat gagnant gagnant.

Chaque partenaire du CRC apparaît sur le site Web  
Chaque partenaire est invité à notre traditionnelle Soirée BODEGA



## CONTACT

- Commission Partenariats -

Sébastien BERRUYER 06 73 92 74 91  
Alexandra PELLEGRINI 06 82 84 14 62  
Benoît BERTOLAMI 06 83 30 00 79  
s.berruyer@limmodulac.fr  
<https://chartreuserc.ffr.fr>

